

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00611 Numéro SIREN : 810 187 252 Nom ou dénomination : A CASSETTA
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2018 sous le numéro de dépôt 12726

12726

SAS A CASETTA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASETTA
06300 NICE
R.C.S : de NICE 810 187 252

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/03/2017

Le 31/03/2017,
à 15H00,

Les associés de la société **SAS A CASETTA**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur MATHIEU BLANC, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- _____
- Approbation de ces conventions,

113 110

- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître **une perte de -35 253,49 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte de -35 253,49 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **5 780,74 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-29 472,75 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-29 472,75 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-35 253,49 Euros**. Il passera ainsi de **5 780,74 Euros**, à la somme de **-29 472,75 Euros** après affectation.
- Le solde en pour un montant de **0,00 Euros**.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de -100,00 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

113 170

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

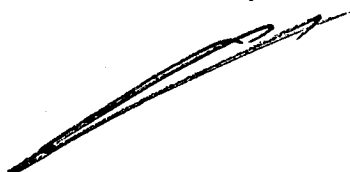
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

MR PASINI MARC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MR PASINI MARC', written over the printed name.

SOCIETE « A CASETTA SAS»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
100 ACTIONS de 10 euros

Siège social : 11 Rue FRANCOIS GUI SOL
06300 NICE

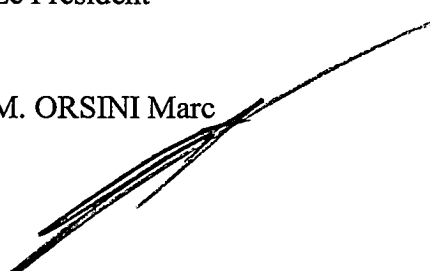
RCS DE NICE 810 187 252
SIRET 810 187 252 00012

**BILAN ET COMPTES ANNEXES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

**APPROUVES PAR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2017**

Copie certifiée conforme,
Le Président

M. ORSINI Marc



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SAS A CSETTA</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>11 Rue FRANCOIS GUI SOL A CSETTA 06300 NICE</u>																									
SIREN		8	1	0	1	8	7	2	5	2															
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1		2		Durée de l'exercice précédent *				1		0											
												Exercice N clos le		3		1		2		0		1		6	
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	80 000		012			80 000																
		Autres *	014			016																			
	Immobilisations corporelles *		028	139 102		030	23 191		115 912																
	Immobilisations financières * (1)		040	3 650		042			3 650																
	Total I (5)		044	222 752		048	23 191		199 562																
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	15 535		052			15 535																
		Marchandises *	060			062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066																			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068			070																			
		Autres * (3)	072	20 463		074			20 463																
	Valeurs mobilières de placement		080			082																			
	Disponibilités		084	11 255		086			11 255																
Charges constatées d'avance *		092			094																				
Total II		096	47 253		098			47 253																	
Total général (I+II)		110	270 005		112	23 191		246 815																	
PASSIF												Exercice N		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000				1 000																	
	Écarts de réévaluation		124																						
	Réserve légale		126	100				100																	
	Réserves réglementées *		130																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			132																			
	Report à nouveau		134	5 781				5 781																	
	Résultat de l'exercice		136	(35 253)				(35 253)																	
	Provisions réglementées		140	6				6																	
Total I		142	(28 367)				(28 367)																		
Provisions pour risques et charges		Total II	154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	189 950				189 950																	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	40 482				40 482																	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	5 64		172			44 749																
Produits constatés d'avance		174																							
Total III		176	275 182				275 182																		
Total général (I + II + III)		180	246 815				246 815																		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	181 370															
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	4 167															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS A CASETTA** Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/12/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		210		210			
	Production vendue	Biens		215		214		
		Services *		217		218		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					279 164	
	Production stockée *				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230	3 544		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	282 708		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236	10 192		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	125 668		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(12 181)		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)			242	64 607		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 554	244	4 777	
	Rémunérations du personnel *				250	80 402		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 655		
	Dotations aux amortissements *				254	16 446		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262	23	
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	304 588		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(21 880)		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	10 000		
Produits exceptionnels (IV)					290	3 167		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347		300	6 540		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D))		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(35 253)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	35 253		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	6 540		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352	
						Déficit col. 2	354	32 402
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370		
					Déficit col. 2	372	32 402	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAS A CASSETTA

11 Rue FRANCOIS GUI SOL
A CASSETTA

06300 NICE

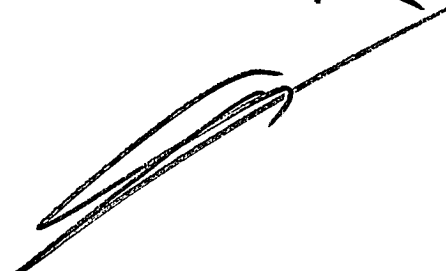
ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016



Le Président
MR onisini Manq



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 10 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 246 814,51 E.

Le résultat net comptable est une perte de 35 253,49 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/11/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 80 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	80 000		80 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	80 000		80 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 222 752 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
Immobilisations corporelles	134 935	4 167		139 102
Immobilisations financières	3 650			3 650
TOTAL	218 585	4 167		222 752

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 23 191 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 745	16 446		23 191
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 745	16 446		23 191

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	80 000	0	80 000	Non amortiss.
Materiel et outillag	38 333	6 288	32 045	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	83 497	12 586	70 911	de 5 à 20 ans
Mat.bureau &informat	2 194	747	1 447	de 3 à 5 ans
Mobilier	15 079	3 570	11 509	5 ans
TOTAL	219 102	23 191	195 912	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 24 063 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 600		3 600
Actif circulant & charges d'avance	20 463	20 463	
TOTAL	24 063	20 463	3 600

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 275 182 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	189 950	7 310	182 640	
Dettes financières diverses	564	564		
Fournisseurs	40 482	40 482		
Dettes fiscales & sociales	44 185	44 185		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	275 182	92 542	182 640	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 6 211 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	6 211
Autres dettes	
TOTAL	6 211

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 279 164 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	279 164	100,00 %
TOTAL	279 164	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	4	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 6 211 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	6 211
Conges a payer(428200)	4 775
Org.soc. ch/conges a(438200)	422
Org.soc. charges a p(438600)	1 013
TOTAL	6 211

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 10 mois	28/02/2015 mois	28/02/2015 mois	28/02/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000			
b) Nombre d'actions émises	100	100			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	279 164	156 069			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-18 807	13 409			
c) Impôt sur les bénéfices		778			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-18 807	12 631			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-35 253	5 881			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-188	126			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-353	59			
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	5				
b) Montant de la masse salariale	80 402	24 560			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	14 655	377			

Observations complémentaires